

COMMUNE DE VOID-VACON

L'an deux mil dix-neuf, le quinze avril à vingt heures, le conseil Municipal de VOID-VACON, légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie ROCHON, Maire.

Conformément à l'article 2121-18 du CGCT, la séance a été publique.

Etaient présents : Madame ROCHON Sylvie, Monsieur GENTER Bernard, Monsieur GAUCHER Alain, Madame PAUL Delphine, Monsieur LHERITIER Jean-Paul, Monsieur ROUX Patrice, Monsieur GRISVARD Joël, Monsieur LANOIS Vincent, Monsieur HENRY Christophe, Madame BERTIN Sabine, Madame BOKSEBELD Virginie et Madame LIEGEOIS Isabelle.

Absents avec pouvoir :

Madame DEGRIS Monique donne pouvoir à Monsieur GENTER Bernard
Madame DE PRA Catherine donne pouvoir à Madame BERTIN Sabine
Madame LANG Emmanuelle donne pouvoir à Madame PAUL
Monsieur HONORE Samuel donne pouvoir à Monsieur GAUCHER Alain

Absents sans pouvoir : Madame PINTAURI Angélique et Monsieur HUSSON Anthony

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 9 avril 2019, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le lundi 15 avril 2019 à 20h00 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Madame LIEGEOIS Isabelle a été élue **secrétaire**.

Date de convocation : 10 avril 2019

Le Maire certifie avoir transmis les extraits au contrôle de légalité le 16/04/2019 et affiché le compte-rendu de cette séance le 17/04/2019
--

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 février 2019
- Approbation des comptes de gestion (budget général et budgets annexes) pour l'année 2018
- Vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes pour l'année 2018
- Affectation des résultats de l'année 2018 du budget général et des budgets annexes
- Vote du taux des taxes locales pour l'année 2019
- Vote des budgets primitifs 2019 (budget général et budgets annexes)
- Vote des subventions aux associations
- Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT
- Affaires diverses

COMMUNE DE VOID-VACON

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 février 2019

Madame le Maire s'assure que tous les conseillers ont pu prendre connaissance du compte rendu faisant office de procès-verbal de la dernière séance qui a été affiché à la Mairie, publié sur le site Internet de la Mairie et envoyé aux conseillers ayant une adresse mail. Celui-ci est **adopté à l'unanimité** des membres présents.

Délibération n° 19-12 : Approbation des comptes de gestion (budget général et budgets annexes) pour l'année 2018

Madame le Maire présente les comptes de gestion élaborés par le comptable de la Commune, Monsieur Pierre-Jean BELTZ, et indique qu'ils sont conformes aux comptes administratifs de la Commune. Il convient de voter les comptes de gestion Microzone du Vé et SPANC car la Trésorerie n'a pas pu clôturer ces budgets avant le début de l'année 2018.

Après délibérations, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** des membres présents ou représentés les divers comptes de gestion 2018, à savoir :

- le compte de gestion du budget général de la Commune
- le compte de gestion de l'eau
- le compte de gestion de l'assainissement
- le compte de gestion de la forêt
- le compte de gestion du lotissement « sous les Ormes »
- le compte de gestion de la restructuration de l'immeuble 37-39 rue Louvière
- le compte de gestion de la microzone du Vé
- le compte de gestion du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 19-13: Vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes pour l'année 2018

Le Conseil Municipal venant d'approuver les comptes de gestion, Madame le Maire propose à l'assemblée d'élire un Président de séance qui soumettra au vote les différents comptes administratifs.

Monsieur Alain GAUCHER est élu Président de séance.

Madame le Maire présente les comptes administratifs 2018 (budget général et budgets annexes) qui peuvent se résumer comme ceci :

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n° 19-13: Vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes pour l'année 2018 (suite)**► BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE :**

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Recettes 2018: 742 054,77 €

Dépenses 2018: 796 673,31 €

FONCTIONNEMENT

Recettes 2018: 1 516 939,43 €

Dépenses 2018: 962 310,20 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Investissement : - 54 618,54 €

Fonctionnement : + 554 629,23 €

Résultat global : + 500 010,69 €

REPORTS DE L'EXERCICE 2017

Déficit d'investissement : - 71 094,79 €

Excédent de fonctionnement : 1 451 989,97 €

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

Investissement : - 125 713,33 €

Fonctionnement : + 2 006 619,20 €

Résultat global : + 1 880 905,87 €

► BUDGET EAU :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Recettes 2018: 17 886,00 €

Dépenses 2018: 20 127,94 €

FONCTIONNEMENT

Recettes 2018: 58 603,16 €

Dépenses 2018: 58 587,07 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Investissement : - 2 241,94 €

Fonctionnement : + 16,09 €

Résultat global : - 2 225,85 €

REPORTS DE L'EXERCICE 2017

Excédent d'investissement : 38 772,02 €

Excédent de fonctionnement : 57 109,72 €

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

Investissement : + 36 530,08 €

Fonctionnement : + 57 125,81 €

Résultat global : + 93 655,89 €

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n° 19-13: Vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes pour l'année 2018 (suite)**► BUDGET ASSAINISSEMENT :**

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Recettes 2018 : 62 616,26 €

Dépenses 2018 : 60 969,25 €

FONCTIONNEMENT

Recettes 2018 : 106 534,82 €

Dépenses 2018 : 78 375,81 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Investissement : + 1 647,01 €

Fonctionnement : + 28 159,01 €

Résultat global : + 29 806,02 €

REPORTS DE L'EXERCICE 2017

Excédent d'investissement : 78 380,71 €

Excédent de fonctionnement : 83 965,55 €

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

Investissement : + 80 027,72 €

Fonctionnement : + 112 124,56 €

Résultat global : + 192 152,28 €

► BUDGET FORET :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Recettes 2018 : 439,94 €

Dépenses 2018 : 0,00 €

FONCTIONNEMENT

Recettes 2018 : 26 455,43 €

Dépenses 2018 : 27 337,84 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Investissement : + 439,94 €

Fonctionnement : - 882,41 €

Résultat global : - 442,47 €

REPORTS DE L'EXERCICE 2017

Déficit d'investissement : - 439,94 €

Excédent de fonctionnement : + 68 884,01 €

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

Investissement : 0,00 €

Fonctionnement : + 68 001,60 €

Résultat global : + 68 001,60 €

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n° 19-13: Vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes pour l'année 2018 (suite)**► BUDGET LOTISSEMENT SOUS LES ORMES :**

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Recettes 2018 : 0,00 €

Dépenses 2018 : 0,00 €

FONCTIONNEMENT

Recettes 2018 : 0,00 €

Dépenses 2018 : 0,00 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Investissement : 0,00 €

Fonctionnement : 0,00 €

Résultat global : 0,00 €

REPORTS DE L'EXERCICE 2017

Déficit d'investissement : - 171 052,08 €

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

Investissement : - 171 052,08 €

Fonctionnement : 0,00 €

Résultat global : - 171 052,08 €

► BUDGET RESTRUCTURATION DE L'IMMEUBLE 37-39 RUE LOUVIERE :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Recettes 2018 : 28 593,37 €

Dépenses 2018 : 86 222,00 €

FONCTIONNEMENT

Recettes 2018 : 0,97 €

Dépenses 2018 : 0,00 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Investissement : - 57 628,63 €

Fonctionnement : + 0,97 €

Résultat global : - 57 627,66 €

REPORTS DE L'EXERCICE 2017

Déficit d'investissement : - 6 583,52 €

Excédent de fonctionnement : 42 039,91 €

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

Investissement : - 64 212,15 €

Fonctionnement : + 42 040,88 €

Résultat global : - 22 171,27 €

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n° 19-13: Vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes pour l'année 2018 (suite)

Madame le Maire se retire de la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote de ces derniers.

Le Président de séance, Monsieur Alain GAUCHER, soumet au vote les comptes administratifs 2018.

Après délibérations, sont adoptés pour 2018 à l'**unanimité** des membres présents ou représentés:

- le compte administratif de la Commune
- le compte administratif de l'eau
- le compte administratif de l'assainissement
- le compte administratif de la forêt
- le compte administratif du lotissement « sous les Ormes »
- le compte administratif de la restructuration de l'immeuble 37-39 rue Louvière

Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n° 19-14 : Affectation du résultat 2018 – budget Général de la commune

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports	
Pour rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	71 094,79 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	1 451 989,97 €

Soldes d'exécution	
Un Solde d'exécution (Déficit-001) de la section d'investissement de	54 618,54 €
Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section de fonctionnement de :	554 629,23 €

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	555 000,00 €
En recettes pour un montant de	137 000,00 €

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à	543 713,33 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** des membres présents ou représentés d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	543 713,33 €

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	1 462 905,87 €

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n° 19-15: Affectation du résultat 2018 – budget Eau

Le Conseil d'Administration vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports	
Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	38 772,02 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	57 109,72 €

Soldes d'exécution	
Un Solde d'exécution (Déficit -001) de la section d'investissement de :	2 241,94 €
Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section de fonctionnement de :	16,09 €

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de	23 000,00 €
En recettes pour un montant de	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil d'Administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement

Le Conseil d'Administration **décide à l'unanimité** des membres présents ou représentés d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00 €

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	57 125,81 €

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n°19-16: Affectation du résultat 2018 – budget Assainissement

Le Conseil d'Administration vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports	
Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	78 380,71 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	83 965,55 €

Soldes d'exécution	
Un Solde d'exécution (Excédent -001) de la section d'investissement de :	1 647,01 €
Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section de fonctionnement de	28 159,01 €

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	19 000,00 €
En recettes pour un montant de	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil d'Administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Le Conseil d'Administration **décide à l'unanimité** des membres présents ou représentés d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00 €

Ligne 002	
Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	112 124,56 €

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n°19-17: Affectation du résultat 2018– budget Exploitation Forêt

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports	
Pour rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	439,94 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	68 884,01 €

Soldes d'exécution	
Un Solde d'exécution (Excédent -001) de la section d'investissement de :	439,94 €
Un résultat d'exécution (Déficit -002) de la section de fonctionnement de :	882,41 €

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	439,94 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** des membres présents ou représentés d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	0,00 €

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	68 001,60 €

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n°19-18: Taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2019

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la communauté de communes de Commercy-Void-Vaucouleurs a la compétence scolaire depuis 1^{er} août 2018 et qu'à ce titre, la Commune n'a plus à sa charge les frais de fonctionnement des écoles communales. C'est pourquoi il est proposé de diminuer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019 pour prendre en compte ce transfert de compétence.

Madame le Maire tient à rappeler que la municipalité a déjà diminué de près de 8,5% les taux des impositions des taxes directes locales en 2018.

En 2018, les taux des taxes locales étaient les suivants :

- 18,52 % pour la taxe d'habitation
- 16,88 % pour la taxe foncière (bâti)
- 37,60 % pour la taxe foncière (non bâti)
- 17,11 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Le Maire propose donc une diminution des taux en appliquant une variation différenciée des taux des taxes directes locales.

Il est donc proposé d'adopter pour 2019 les taux suivants :

- 18,00 % pour la taxe d'habitation
- 15,40 % pour la taxe foncière (bâti)
- 34,22 % pour la taxe foncière (non bâti)
- 15,57 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Après délibération, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** des membres présents ou représentés **de diminuer les taux** en appliquant une variation différenciée des taux des quatre taxes directes locales et donc de fixer pour 2019 les taux suivants :

- 18,00 % pour la taxe d'habitation
- 15,40 % pour la taxe foncière (bâti)
- 34,22 % pour la taxe foncière (non bâti)
- 15,57 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE VOID-VACON

Délibération n°19-19: Vote des budgets primitifs 2019 (budget général et budgets annexes)

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les budgets primitifs 2019.

Elle précise que le budget concernant la restructuration de l'immeuble 37-39 rue Louvière n'est plus voté, ce budget ayant été dissous au 31 décembre 2018.

Ces derniers sont présentés et s'équilibrent comme ceci :

► BUDGET GENERAL COMMUNE

- Section de fonctionnement : 2 746 755,87 €
- Section d'investissement : 3 605 713,33 €

► BUDGET EAU

- Section de fonctionnement : 117 125,81 €
- Section d'investissement : 69 030,08 €

► BUDGET ASSAINISSEMENT

- Section de fonctionnement : 193 124,56 €
- Section d'investissement : 148 027,72 €

► BUDGET FORÊT

- Section de fonctionnement : 89 251,60 €
- Section d'investissement : 17 000,00 €

► BUDGET LOTISSEMENT « SOUS LES ORMES »

- Section de fonctionnement : 211 052,08 €
- Section d'investissement : 191 052,08 €

Après délibérations, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** des membres présents ou représentés :

Votants : 16	- Le budget primitif 2019 général de la commune
Pour : 16	- le budget primitif 2019 annexe de l'eau
Contre : 0	- le budget primitif 2019 annexe de l'assainissement
Abstention : 0	- le budget primitif 2019 annexe de la forêt
	- le budget primitif 2019 annexe du lotissement « sous les Ormes »

Vote des subventions : Dans le cadre du budget communal, l'annexe budgétaire relative à l'octroi des subventions est présentée et celle-ci est **validée à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

COMMUNE DE VOID-VACON

Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire invite le conseil municipal à prendre connaissance des décisions prises en vertu de la délégation accordée au Maire par la délibération du 28 mars 2014 complétée par la délibération du 19 décembre 2016.

► Marché de fourniture : Fourniture de matériels pour le service technique (gants, gilets visibilité, testeurs, vis...) confiée à la société LOOTEN pour un montant global de 394,89 € TTC

► Marché de fourniture : Fourniture de vêtements de travail pour le service technique attribuée à la société LOOTEN pour un montant global de 2 180,23 € TTC

► Marché de fourniture : Achat de 30 unités de publication auprès d'E-MARCHEPUBLICS.COM pour un montant de 1 410,00 € HT

► Marché de service : Vérification réglementaire 2019 des bâtiments et équipements communaux confiée au GROUPE CADET pour un montant global de 2 112,00 € TTC

► Marché de fourniture : Fourniture de peinture pour réfection des crochets confiée à la société BERNER pour un montant de 104,27 € TTC

► Marché de fourniture : Fourniture de 15 jardinières confiée à la société LE JARDIN D'HORTIVAL pour un montant de 345,00 € TTC

► Marché de fourniture : Fourniture de matériels pour le service technique (flexibles, douilles, poignée et buse karcher..) confiée à la société PROLIANS GUERMONT WEBER pour un montant global de 1 086,34 € TTC

► Marché de fourniture : Fourniture de documents administratifs confiée à la société BERGER LEVRAULT pour un montant de 185,50 € TTC

► Marché de fourniture : Fourniture de petits matériels pour le service technique (gants, lunettes, binettes, râpeaux, balais...) confiée à la société GUILLEBERT pour un montant global de 1 511,40 € TTC

► Marché de fourniture : Dîner à l'occasion du spectacle ukrainien confié au restaurant CUGNOT pour un montant de 12 € TTC/personne (65 personnes de prévu)

► Marché de fourniture : Fourniture de matériels pour l'arrosage automatique de la Mairie confiée à la société LORRAINE ESPACES VERTS pour un montant global de 1 087,16 € TTC

► Marché de service : Rédaction de l'attestation d'accessibilité de la salle Cugnot attribuée à la société DEKRA pour un montant de 250,00 € HT

► Marché de travaux : Travaux Sylvicoles et travaux d'infrastructure 2019 confiés à L'OFFICE NATIONAL DES FORETS pour un montant de 15 567,22 € HT conformément aux actions des travaux forestiers validées par le Conseil municipal le 26 février 2019

► Marché de fourniture : Fourniture de tubes profilés pour la création par le service technique d'une barrière de protection pour le parking Gaston Broquet confiée à la SARL PROMAT pour un montant de 109,58 € TTC

COMMUNE DE VOID-VACON

Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT (suite)

► Marché de fourniture : Fourniture de produits d'entretien pour la Mairie confiée à la société DELCOURT pour un montant de 127,38 € TTC

► Marché de fourniture : Spectacle pyrotechnique pour le 13 juillet 2019 confié à l'ASSOCIATION PYROTECHNIQUE DU GRAND EST pour un montant de 4 000,00 € TTC

► Adhésion pour l'année 2019 à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 120,00 € TTC

► Marché de fourniture : Remplacement du chauffe-eau du bungalow terrain de football confié à SEBASTIEN ZANON pour un montant de 525,90 € HT

► Marché de fourniture : Fourniture de 2 000 exemplaires de plan de la commune de VOID-VACON confiée au GROUPE EDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE dont le financement est assuré par cette société par la vente d'espaces publicitaires

► Marché de fourniture : Fourniture d'un panneau Forêt communale de VOID-VACON confiée à la société SIGNAUX GIROD pour un montant de 195,10 € HT

► Marché de fourniture : Fourniture de drapeaux confiée à la société PROMO DRAPEAUX pour un montant global de 849,50 € HT

► Marché de travaux : Réparation de la porte d'entrée de la supérette PROXI confiée à la société MENUISERIE HOUSSARD pour un montant de 772,50 € HT

► Marché de travaux : Contribution financière pour une extension du réseau public de distribution d'électricité chemin Sous la Ville à ENEDIS pour un montant de 7 501,80 € HT

► Marché de fourniture : Fourniture de 10 blocs de secours confiée à la SARL DOURCHE FRERES pour un montant de 720,00 € TTC

► Marché de fourniture : Impression de 5 lames d'indication Le Moulin Gourmand confiée à la société SIGNAUX GIROD pour un montant de 477,00 € TTC

► Marché de service : 3 tests pour l'autorisation d'intervention à Proximité de Réseaux – Catégorie Opérateur attribuée à la société GO FORM'ACTION pour un montant de 120,00 € TTC

► Marché de fourniture : Fourniture de nettoyant dégraissant confiée à WURTH FRANCE pour un montant de 174,80 € TTC

► Marché de fourniture : Fournitures administratives commandées auprès de BRUNEAU pour un montant de 811,00 € TTC

Le conseil Municipal **prend acte** de ces décisions

Questions diverses

Tour de table de l'ensemble des conseillers présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

COMMUNE DE VOID-VACON

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 février 2019

Délibération n° 19-12 : Approbation des comptes de gestion (budget général et budgets annexes) pour l'année 2018

Délibération n° 19-13 : Vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes pour l'année 2018

Délibération n° 19-14 : Affectation du résultat 2018– budget général de la commune

Délibération n° 19-15 : Affectation du résultat 2018– budget Eau

Délibération n° 19-16 : Affectation du résultat 2018– budget Assainissement

Délibération n° 19-17 : Affectation du résultat 2018– budget Exploitation Forêt

Délibération n° 19-18 : Taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2019

Délibération n° 19-19 : Vote des budgets primitifs 2019 (budget général et budgets annexes)

Vote des subventions**Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT****Affaires diverses**

<u>Membres</u>	<u>Signatures</u>
Sylvie ROCHON	
Bernard GENTER	
Alain GAUCHER	
Delphine PAUL	
Monique DEGRIS	Procuration à Bernard GENTER
Jean-Paul LHERITIER	
Patrice ROUX	
Joël GRISVARD	
Catherine DE PRA	Procuration à Sabine BERTIN
Vincent LANOIS	
Christophe HENRY	
Sabine BERTIN	
Virginie BOKSEBELD	
Isabelle LIEGEOIS	
Emmanuelle LANG	Procuration à Delphine PAUL
Angélique PINTAURI	Absente
Anthony HUSSON	Absent
Samuel HONORE	Procuration à Alain GAUCHER